

PUBLICATION EXTERNE - JUILLET 2023



RAPPORT RSE

BILAN DE L'ANNEE 2022

INESSENS
Visiblement différent

THEMATIQUES SOCIALES **3**

EFFECTIF DE L'ENTREPRISE	4
MOUVEMENT DE PERSONNEL	4
ORGANISATION DU TRAVAIL	4
COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE	5
REECRITURE DU MODELE ECONOMIQUE ET SOCIAL	5
SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	8
FORMATIONS (E.M.I.)	9
DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES / EGALITE DE TRAITEMENT	12
RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'OIT	12
IMPACT DE L'ACTIVITE SUR LE TERRITOIRE	13
FOURNISSEURS LOCAUX	13
POPULATIONS LOCALES	14
RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PARTIES PRENANTES	14
PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RSE AVEC LES FOURNISSEURS	15
LOYAUTE DES PRATIQUES	17

EN RESUME **18**

THEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES **19**

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE	20
PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	20
MESURES POUR PROTEGER LA BIODIVERSITE	21
ACHATS RESPONSABLES	22
GESTION DES DECHETS	22
UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES	28
STRATEGIE BAS CARBONE	29

EN RESUME **31**

THEMATIQUES SOCIALES

EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Au 31 décembre 2022, l'entreprise compte 271 collaborateurs répartis entre les 9 sites d'impression, la holding Inessens, Inessens Services (fonctions supports et commerce), Atelier 7 (création) et Label Conseil Solution (filiale conseil auprès des clients).

L'analyse de la répartition hommes/femmes montre la présence moyenne des hommes à hauteur de 66.48 % de l'effectif total.

Par rapport à 2021, en 2022, le pourcentage de femmes est passé de 32.75% à 33.52% au niveau Inessens.

2022 vs 2021	ASET	BIDOIT	ROY	Art&Sens	DIGIT	EDP	Inessens Services	HAAS	TLS	ROUBEY
% hommes	+2,21%	-4,46%	-2,03%	+3,14%	0%	+1,11%	-1,84%	-1,81%	-4,07%	+0%

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2022, Inessens compte 50 sorties de salariés contre 52 entrées pour 33 postes pérennisés. Bien que les situations soient améliorées pour 60% des maisons d'impression, les taux de turn-over des maisons Bidoit, EDP et Haas ont fortement augmenté ce qui a entraîné une hausse de la moyenne groupe.

Le taux de roulement de nos contrats CDI est passé de 16.04% en 2021 à 16.61% (+ 3.5%).



L'analyse des entretiens de sorties réalisés lors des départs de salariés pourrait faire ressortir des pistes de réflexion sur les causes du turn-over. En complément des actions mises en place pour sécuriser les nouvelles embauches (voir partie formation), l'identification d'actions à mettre en place permettrait de travailler sur la réduction du turn-over.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Inessens, et toutes les entreprises qui la composent, s'engagent au travers de sa politique sur le droit à la déconnexion pour assurer le respect des temps de repos et de congés, ainsi que l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle. La nécessaire régulation de l'utilisation des outils numériques et de communication professionnelle prévoit :

Qu'aucun salarié n'est tenu de répondre à des courriels, messages ou appels téléphoniques à caractère professionnel en dehors de ses heures habituelles de travail, pendant ses congés payés, ses temps de repos et ses absences, quelle qu'en soit la nature.

Que l'entreprise propose un accompagnement personnalisé à chaque salarié qui souhaite mieux maîtriser les outils numériques mis à sa disposition dans le cadre de son travail.



Un référentiel Inessens précisant les niveaux de pratiques à atteindre en matière de qualité de vie au travail pourrait être créé afin d'uniformiser les pratiques au sein des maisons d'impression (aménagement du temps de travail, principes de reconnaissance du travail, télétravail...)

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

En 2022, les maisons d'impression Aset, Bidoit, Haas, Roy ont organisé les élections des membres du CSE. Les maisons d'impression EDP, TLS et Roubey ne sont pas concernées du fait de leur effectif inférieur à 11 salariés. Enfin, les maisons d'impression Digit et Art&Sens ont fait face à une carence de candidature entraînant la rédaction d'un procès-verbal de carence.

Lors des réunions de CSE 2022, des décisions unilatérales ont été soumises et notamment :

- ✚ Le changement de mutuelle.

Afin de minimiser la hausse des tarifs des frais de santé décidée par l'assureur santé couvrant les salariés en 2022, Inessens a procédé à un appel d'offre au dernier trimestre pour application au 01er janvier 2023. Pour les mêmes garanties, la hausse des cotisations a pu être maîtrisée.

- ✚ La prévoyance des cadres.

Les cadres et assimilés cadres ont vu leur contrat de prévoyance modifié concernant les cotisations applicables.

- ✚ L'intéressement.

Dans le cadre du package social mis en place depuis le 01er janvier 2022, l'accord d'intéressement a été généralisé pour toutes les maisons d'impression Inessens.

- ✚ La journée de solidarité 2023.

En 2023, le jeudi de l'ascension sera un jour travaillé dans les maisons d'impression Inessens.

Le CSE peut intervenir sur des questions d'activités sociales et culturelles, le dialogue social, la santé et la sécurité au travail ou encore la protection sociale.

REECRITURE DU MODELE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Les sujets travaillés, soumis aux votes de tous les collaborateurs, doivent obtenir une adhésion supérieure à 70% pour être adoptés. Plusieurs sujets ont été abordés et définis entre 2021 et 2022 au sein du groupe de travail RSE :

LA PROFITABILITE

96% d'ADHESION

Les salariés définissent que la profitabilité est une obligation responsable qui s'impose à l'entreprise et à ses collaborateurs afin de sécuriser les avenir de toutes les parties prenantes qu'ils s'agissent de ceux des salariés, des clients, des fournisseurs, des partenaires financiers, des territoires. Ils affirment cette réalité, cet impératif comme le préalable du modèle économique et social d'INESSENS.

LE CDI COMME REFERENT DU CONTRAT DE TRAVAIL

92% d'ADHESION

L'entreprise et ses collaborateurs, en conscience de leurs Responsabilités Sociétales, définissent que l'embauche de nouveaux collaborateurs en contrat à durée indéterminée est une valeur fondamentale du modèle Economique et Social d'INESSENS. Un système de tutorat et un parcours d'intégration du nouvel entrant accompagne la prise de poste du collaborateur.

UNE ECHELLE DE SALAIRES EQUITABLE

93% d'ADHESION

L'entreprise et ses collaborateurs définissent que la mise en œuvre d'une échelle de salaires et de ratios d'équité délimitant des plafonds de rémunération par rapport au salaire le plus bas, relève d'une politique équitable, responsable et transparente en ligne avec les engagements RSE de l'entreprise.

L'écart entre la rémunération fixe la plus élevée et la plus faible est mesuré en 2022 de 1 à 4.1 (contre 4.2 en 2021). Notre engagement sur l'écart maximal était fixé de 1 à 8.

L'écart entre la rémunération annuelle la plus élevée et la plus faible est mesuré en 2022 de 1 à 10.9 (contre 11.7 en 2021). Notre engagement sur l'écart maximal était fixé de 1 à 25.

Les principes d'une échelle de salaires équitable énoncés dans notre modèle économique et social ont donc été respectés au cours de l'année 2022.

LA PROFITABILITE AU SERVICE D'UNE REMUNERATION FIXE MINIMALE

90% d'ADHESION

L'entreprise et ses collaborateurs définissent que la mise en œuvre de rémunérations fixes toujours supérieures au minimum de celles définies par nos conventions collectives relève d'une politique sociale responsable.

UN PACK SOCIAL QUI VISE A PARTAGER LA PROFITABILITE AVEC LES COLLABORATEURS

99% d'ADHESION

L'entreprise et ses collaborateurs définissent la mise en œuvre d'un package social connu, transparent et commun à toutes les entreprises qui vise à partager la profitabilité avec les collaborateurs des entreprises.

NOS ENGAGEMENTS DANS LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE

99% d'ADHESION

- Fonds propres** : L'entreprise et ses collaborateurs définissent que les résultats des entreprises doivent être prioritairement affectés à consolider ces derniers. A la conscience responsable des salariés quant aux impératifs de profitabilité répond l'engagement responsable des actionnaires à ne procéder à aucune remontée de dividendes des entreprises si le ratio Fonds propres/Total du bilan est inférieur à 65%.

Le ratio consolidé fonds propres / total du bilan en 2022 se situe à 80.5%, signe de la solidité de l'entreprise.

	ASET	BIDOIT	ROY	DIGIT	ROUBEY	HAAS	TLS	A&S	EDP	Inessens Services	Inessens	TOTAL
Bilan 2021	81,9	81,5	82,5	69,5	88,3	78,4	73,1	61,3	45,4	44,2	81,5	79,5
Bilan 2022	87,1	85,3	83,6	77,6	81	80,5	81,7	67,8	42,5	25,6	80,3	80,5
Evolution	6,3%	4,7%	1,3%	11,7%	- 8,3%	2,7%	11,8%	10,6%	- 6,4%	- 42,1%	- 1,5%	1,3%

- Cotation Banque de France** : Les actionnaires et salariés d'INESSENS définissent l'importance de l'évaluation indépendante faite chaque année par la Banque de France de nos entreprises ;

Au titre des bilans clos le 31/12/2021, les cotations Banque de France démontrent pour un très grand nombre de nos entreprises la bonne gestion réalisée :

	ASET	BIDOIT	ROY	Art&Sens	DIGIT	EDP	HAAS	TLS	ROUBEY
2021	F1+	F1+	F1+	G4-	G1+	H2	F1+	G1+	Non cotée

- ✚ Dividende éthique et responsable : Le modèle économique & social d'INESSENS définit que le dividende versé aux actionnaires ne saurait être supérieur au total des intéressements payés aux salariés qui travaillent dans les entreprises qui composent INESSENS ;

Le ratio dividendes versés aux actionnaires /Intéressements payés aux salariés ressort à **61% sur la dernière décennie**. La renonciation aux 39% de dividendes par les actionnaires permet de renforcer les fonds propres et la trésorerie de l'entreprise pour mieux sécuriser les avens de toutes les parties prenantes.

- ✚ Transparence financière : Les actionnaires et salariés d'INESSENS définissent que la transparence financière est une valeur du Modèle économique & social de nos entreprises (contrôle, certification et publication des comptes) ;
- ✚ Lutte contre la corruption : Les actionnaires et salariés d'INESSENS définissent que la lutte contre la corruption est une valeur du modèle économique & social de nos entreprises. Quelle que puisse en être l'origine, la gouvernance sanctionnera tout acte ou fait contrevenant aux intérêts de l'entreprise ;
- ✚ Notre devoir en tant qu'entreprise citoyenne : Les actionnaires et salariés d'INESSENS définissent notre devoir d'entreprise citoyenne et les engagements pris au travers de notre modèle économique & social.

CHARTE DE SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

96% d'ADHESION

L'entreprise et ses collaborateurs définissent les principes et les engagements constituant le socle des règles de savoir-vivre ensemble.



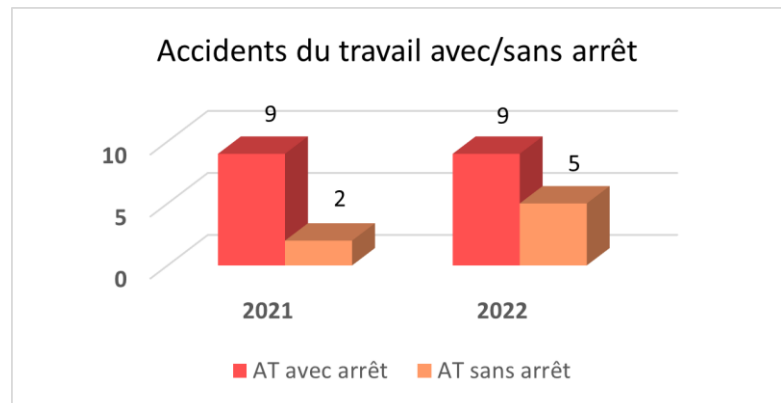
Le sujet majeur de 2023 sera de déterminer, sous réserve des possibilités financières de l'entreprise, la part du chiffre d'affaires qui sera investie dans la démarche RSE notamment dans des sujets tels que :

- ✚ Les investissements matériels et bâtiments,
- ✚ Les investissements en territorialité,
- ✚ Les investissements pour la santé, la sécurité et le bien-être au travail,
- ✚ Les investissements pour l'embauche, la formation et l'évaluation des collaborateurs,
- ✚ Les investissements pour le développement durable,
- ✚ Les investissements pour la recherche et le développement, ou encore pour la communication.

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Le nombre d'accidents avec arrêt de travail en 2022, toutes causes confondues, n'a pas évolué en 2022 par rapport à 2021 (9 accidents).

Cependant, il a augmenté pour les accidents de travail sans arrêt passant de 2 en 2021 à 5 en 2022. Les années 2021 et 2022 sont difficilement comparables en termes de résultats car le processus de déclaration des accidents de travail a été amélioré au début de l'année 2022 (uniformisation et centralisation de la déclaration des accidents).



1. Taux de fréquence

Le taux de fréquence a augmenté de 28.9% du fait de l'augmentation des accidents sans arrêts, passant à 29,52 en 2022 contre 22.90 en 2021.

2. Taux de gravité

Concernant la gravité des accidents, le taux est de 0,38 pour 2022, avec 182 jours d'arrêt liés aux accidents. Ce taux est en augmentation de 65.2% depuis 2021 puisqu'il était de 0,23 pour 111.5 jours d'arrêts au total.

Le seul objectif cible acceptable est le zéro accident du travail et le zéro maladie professionnelle.

Pour insérer une culture sécurité et lutter contre les accidents au travail, Inessens a donc développé en 2022 :

- ✚ La communication autour des indicateurs d'accidents du travail par site et au global Inessens auprès des salariés ;
- ✚ La communication sur tous les sites de production autour du nombre de jours sans accidents (mise en avant de la maison d'impression détenant le record).

3. Classification des accidents

En fin d'année 2022, la répartition des accidents montre l'évolution suivante :

Classification des accidents	2021	2022
Risques liés aux machines, équipements et outils (écrasement, coupure...)	55%	36%
Risques liés aux chutes de hauteur	0%	14%
Risques liés aux chutes de plain-pied (glissade, chute...)	0%	0%
Risques liés au port de charge / manutention (faux mouvement, mauvaises postures...)	18%	29%
Risques liés aux déplacements (circulation routière)	9%	0%
Risques liés aux agents chimiques (brulure, intoxication, projection...)	9%	0%
Risques liés à la chute d'objets (choc, écrasement...)	9%	21%

Les analyses de causes de ces accidents 2022 font ressortir qu'à 71%, des défauts de règles de sécurité ont engendré des imprudences. A contrario, les risques liés aux agents chimiques, aux déplacements, et aux machines, équipements et outils ont diminué.



En 2023, la communication autour des risques professionnels sera développée afin de sensibiliser les salariés. Les analyses des accidents seront approfondies et des sensibilisations seront effectuées auprès des collaborateurs selon les retours d'expériences établis lors des analyses. Un outil de management visuel sera utilisé : le flash accident.



Afin de développer la culture sécurité, des standards opérationnels sécurité aux postes de travail pourraient être élaborés. Leur objectif est de faciliter la formation sécurité au poste de travail des collaborateurs et des nouveaux arrivants (lors des accueils sécurité mis en place dans le cadre de l'Ecole des Métiers Inessens).

FORMATIONS (E.M.I.)

L'E.M.I. (Ecole des Métiers Inessens / Ecole des Métiers de l'Imprimerie) a été créée en 2021 pour développer les compétences et connaissances de nos parties prenantes internes et externes.

1. Formation des collaborateurs

Inessens, et toutes les entreprises qui la composent, s'engagent au travers de sa politique des ressources humaines en termes de formation. L'éducation est encouragée et soutenue au travers de la formation professionnelle et, dans la mesure du possible, des opportunités de carrière internes. Valoriser et développer les compétences par le travail en équipe, le partage des connaissances et les actions de formation fait partie des engagements d'Inessens.

En 2022, 569 heures de formations ont été dispensées à nos salariés Inessens :

Thématiques de formation	Nombre d'heures
Actualités Droit Social 2022	14
Bi Reporting - Axe Info	28
Communication constructive	56
Contrôle conformité	30
ETHIC adap. et dév. Compétences	70
Habilitation électrique initiale : BS-BE Manoeuvre	84
Manipulation extincteur	22
Nouveautés TVA	3,5
SAGE Nouveautés Sociale 2022	3,5
Sauveteur Secouriste du Travail	160
Autorisation conduire nacelle R486	28
Autorisation conduire nacelle R489	28
Incendie 1er Niveau et sensibilisation à la gestion d'évacuation	42



En 2023, le process d'intégration des nouveaux arrivants prévoit une formation complète et adaptée pour tous les postes de travail, ainsi que l'assurance de la traçabilité de ces parcours.

Chaque intégration se compose de formations générales (connaissance d'Inessens, de l'entreprise de rattachement et des règles de sécurité) et spécifiques au poste de travail du nouveau collaborateur (technicité, procédures fonctionnelles...). La traçabilité sera assurée afin de répondre, entre autres, aux exigences des différents audits (FSC, ISO26000...).

Les évaluations des compétences seront également développées et uniformisées pour tous les sites de production, l'objectif étant de s'assurer des connaissances du nouveau collaborateur et d'identifier les besoins supplémentaires de formation continue si nécessaire.



En 2023, les formations internes réglementaires et techniques continueront à être développées au sein de tous les sites. Les besoins en formation doivent être remontés aux ressources humaines afin de planifier les différentes sessions sur l'année à venir (les entretiens professionnels permettent, entre autres, d'identifier les besoins en formation des salariés).

2. Formation interne via les webinaires

Notre Ecole des Métiers Inessens a pour deuxième objectif la montée en compétences de nos équipes internes via de la formation continue.

En 2022, 140 heures de formation via des webinaires ont été dispensées à 151 personnes :

Thématiques des webinaires	Nombre de personnes	Nombre d'heures
ECO-CONCEPTION	41	42
Excel niveau 2 (formules, données croisées, macros : automatiser Excel)	32	32
NOS SAVOIR-FAIRE	21	21
PAPIERS & SUPPORTS INESSENS	33	33
POSE DES ETIQUETTES	24	12

A noter que le total des heures de formation par thématique est calculé en fonction du nombre de personnes présentes (en moyenne, formations d'1 heure 30 minutes/personne).

L'évolution entre 2021 et 2022 montre une augmentation du nombre d'heures de formation sur les sujets des supports et de l'écoconception.

A contrario, les sujets liés au savoir-faire, aux réseaux sociaux, à la pose des étiquettes, au numérique et à l'informatique sont en diminution.

Les résultats liés à ces formations, principalement à destination de nos commerciaux, sont en accord avec les besoins de ces derniers.

Nombre d'heures / an	Ecoconception, supports	Amélioration des compétences (savoir-faire, réseaux sociaux, pose des étiquettes, numérique, informatique)	Marchés des vins
2021	56	119,5	18
2022	75	65	0

Le nombre total d'heures de formation dispensées via les webinaires a quant à lui diminué de 27.6% (193.5 heures en 2021).

3. Formation de nos parties prenantes

Notre Ecole des Métiers a pour troisième objectif la formation de nos parties prenantes sur l'Imprimerie. La montée en compétences de nos parties prenantes externes sur des sujets courts mais impactant concernant nos activités permet d'améliorer la compréhension de nos enjeux, de nos possibilités et de nos contraintes.

Elle a permis en 2022 de former nos clients sur divers sujets tels que les colles lavables, l'écoconception des étiquettes, les innovations, nos savoir-faire et les tendances.

Par rapport au lancement de ces formations en 2021 qui ont touché 230 personnes, en 2022, 590 personnes ont été impactées par les communications externes Inessens (tableau 1), soit une augmentation de 157%.

	Nombre de personnes
ECO-CONCEPTION	501
COLLE LAVABLE	30
INNOVATIONS	9
SAVOIR-FAIRE	31
TENDANCES	14
TENDANCES + ECO-CONCEPTION	5

A noter que ces données sont à relativiser (en lien avec des participations à des conférences) : les webinaires organisés par Inessens auprès des clients et des agences partenaires ont réellement touché 110 personnes en 2022 (tableau 2), soit une baisse de 52.2%.

	Nombre de personnes
ECO-CONCEPTION	51
INNOVATIONS	9
SAVOIR-FAIRE	31
TENDANCES	14
TENDANCES + ECO-CONCEPTION	5

Le nombre d'heures de formation a également diminué entre 2021 et 2022 de 33.5% sur les sujets de l'écoconception, des supports, des innovations et des tendances, et de 43.6% sur les sujets de savoir-faire et du numérique.

Nombre d'heures / an (Webinaires)	Ecoconception, supports, innovations, tendances	Savoir-faire, numérique
2021	262,5	82,5
2022	174,5	46,5
Évolution	-33,5%	-43,6%



En 2023, l'Ecole des Métiers de l'Imprimerie proposera des thèmes de formations pour accroître notre impact auprès des clients :

- ✚ Les couleurs
- ✚ Les papiers
- ✚ La pose des étiquettes
- ✚ Le numérique
- ✚ L'innovation
- ✚ Les étuis
- ✚ L'écoconception
- ✚ Les tendances

DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES / EGALITE DE TRAITEMENT

Toute sélection de candidature fondée sur des motivations discriminantes et non professionnelles est proscrite (origine, sexe, mœurs, orientation sexuelle, âge, situation familiale, état de grossesse, caractéristiques génétiques, appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, à une nation, opinions politiques, activités syndicales ou mutualistes, convictions religieuses, état de santé ou handicap...). Les conditions de l'emploi sont identiques pour les hommes et pour les femmes. Le respect de la diversité, de la parité et de l'égalité des chances doit être scrupuleusement appliqué, ne laissant place à aucune forme de discrimination.

Les candidatures réceptionnées sont traitées de façon anonyme par toutes les équipes pouvant intervenir sur le recrutement.

L'ensemble des méthodes d'évaluation utilisées est validé par Inessens. Elles reposent sur l'identification de la motivation, des compétences et des aptitudes d'un candidat à occuper un poste donné et tel qu'écrit dans la description du poste, ainsi que sur son potentiel d'évolution dans l'entreprise.

Les équipes de recrutement s'engagent à donner au candidat, lors des entretiens, toutes les informations nécessaires sur l'entreprise, son organisation, ses métiers et ses activités. Le candidat reçoit également des informations précises et claires sur le poste à pourvoir et son environnement.



Toutes les candidatures reçues, quelle que soit leur source, suivent le même processus d'analyse, de traitement et de décision via le processus de recrutement Inessens. Inessens, et toutes les entreprises qui la composent, s'engagent au travers de sa politique sur le respect de la diversité, de la parité et de l'égalité des chances.

RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'OIT

Inessens, et toutes les entreprises qui la composent, s'engagent au travers de sa politique sur le respect des conditions de travail à respecter les huit conventions cadres de l'Organisation Internationale du Travail :

- ✚ Convention 138 sur l'âge minimum ;
- ✚ Convention 182 sur les pires formes de travail des enfants ;
- ✚ Convention 029 sur le travail forcé ;
- ✚ Convention 105 sur l'abolition du travail forcé ;
- ✚ Convention 100 sur l'égalité de rémunération ;
- ✚ Convention 111 sur la discrimination ;
- ✚ Convention 087 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical ;
- ✚ Convention 098 sur le droit d'organisation et de négociation collective.

IMPACT DE L'ACTIVITE SUR LE TERRITOIRE

En tant qu'entreprise responsable, il est essentiel de participer au développement économique, environnemental et social des territoires français en entretenant des liens de proximité avec les acteurs principaux (collectivités, écoles, clubs d'entreprises, associations d'insertion sociale et professionnelle pour les publics demandeurs d'emploi,...).

- ✚ Les liens avec des entreprises partenaires se sont renforcés afin de partager entre professionnels sur les difficultés rencontrées du secteur d'activité, d'approvisionnement ou encore de recrutement (Union Nationale des Fabricants d'Etiquettes Adhésives, CCI, Atlanpack, clubs d'entreprises, cercle RH...). En termes d'emploi, nos maisons d'impression ont créé des partenariats avec des associations des territoires pour favoriser l'insertion des jeunes en recherche d'emploi (Mission Locale de l'Ouest Audois, Cap Emploi, Aide Promotion Emploi des Jeunes...). Ces liens essentiels permettent de travailler sur la convergence des besoins des entreprises et des personnes. **Grâce à cela, 3 personnes en 2022 ont trouvé un emploi chez Inessens (Bidoit).**
- ✚ Des partenariats avec des écoles, lycées ou établissements supérieurs de chaque territoire se sont noués afin de proposer aux jeunes étudiants des stages ou des formations : organisation d'une visite de l'imprimerie Roy pour des étudiants en deuxième année de BTS du Pôle Régional des Industries Graphiques, accueil de stagiaires étudiants en baccalauréat professionnels au sein des imprimeries Haas, Digit Labels... **Ces actions ont pour objectif de faire connaître les métiers de l'imprimerie et de créer des vocations ;**
- ✚ Des contrats locaux ont été renouvelés dans le cadre des prestations de services (entretien des bâtiments, entretien des espaces verts, réparation et maintenance des matériels, travaux, etc.). Avec un objectif d'économie circulaire, Inessens souhaite également **créer des emplois indirects** via ses demandes de services, **diminuer son impact environnemental tout en participant au bien-être social du territoire** via le développement d'un réseau de proximité ;
- ✚ Enfin, des articles dans les médias locaux et reportages diffusés sur les chaînes de télévision locales ont permis aux maisons d'impression de faire connaître leurs savoir-faire et d'améliorer leurs visibilitées : **30 parutions médias pour Inessens, 1 parution pour ASET, 2 parutions pour Bidoit.**

FOURNISSEURS LOCAUX

Nos maisons d'impression entretiennent également des liens de proximité avec les fournisseurs et prestataires locaux :

	ART&SENS	ASET	BIDOIT	DIGIT	EDP	HAAS	ROY	TLS
Nombre de fournisseurs	174	212	195	115	97	224	177	114
% Fournisseurs locaux	15%	12%	13%	23%	27%	12%	15%	23%
Montants dépensés sur le territoire (€)	187 373	213 642	133 025	24 539	11 239	173 327	133 791	52 089

En 2022, 929 026 € ont été dépensés par les entreprises Inessens sur leurs territoires en faveur des économies locales.

POPULATIONS LOCALES

Nos maisons d'impression s'investissent aussi dans les vies locales des territoires sur lesquels elles sont présentes :

- ✚ Des collaborations avec des organisateurs d'évènements locaux ont été effectuées pour :
 - ✘ La fourniture de bouteilles d'eau au championnat du monde amateur de dégustation de vins à l'aveugle au Château Haut Laffite à Martillac (Digit), lors de la vente des vins de Beaune (Roy), lors du concours international des vins Féminalise (Roy) ;
 - ✘ L'impression de menus lors de la fête de la Saint-Vincent à Chassagne-Montrachet (Roy) ;
 - ✘ L'impression de dossards lors du trail des Bois de Louzac (Bidoit) ;
- ✚ Des collaborateurs Inessens ont également participé à des évènements sportifs locaux (22ème édition de la médocaine en VTT à Arsac, trail des cathares à Carcassonne...);
- ✚ Enfin, une journée portes ouvertes à destination des collaborateurs a été organisée au sein des imprimeries Roy et Haas afin de faire découvrir les métiers d'Inessens à leurs familles.



En 2023, les actions d'ancrage territorial vont tendre à s'uniformiser au sein de nos maisons d'impression pour rechercher à augmenter l'impact de nos actions, qu'elles soient locales ou régionales. Des indicateurs de mesure de l'empreinte Inessens seront également mis en place (notamment sociaux et économiques).

RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PARTIES PRENANTES

Notre politique qualité, mise en place selon les principes de l'ISO9001 avec la volonté de mettre les besoins de nos clients au centre de nos préoccupations engendre que l'ensemble de nos actes doit s'inscrire dans cette règle fondamentale qui nous a fait adhérer aux principes de la qualité tant sur le plan du produit, du délai, du service, de l'implication de nos fournisseurs ou du conseil.

La satisfaction client est une priorité absolue pour Inessens. Satisfaire le client, c'est aussi entretenir des liens durables avec lui.

Pour cela, Inessens a développé des outils et méthodes de travail permettant de s'approprier les besoins profonds de ses clients afin de répondre à ses attentes de manière précise, et de s'engager sur des critères tels que les délais de livraison, la qualité des produits (notamment via des outils de contrôle qualité internes permettant de s'assurer d'un niveau de qualité acceptable identique à celui des marchés du spiritueux haut de gamme), le conditionnement, la quantité livrée, la traçabilité, le stockage...

- ✚ Les équipes Inessens proposent aux clients de valider leurs bons à tirer sur sites, principalement dans le cas de productions complexes : expliquer et montrer aux clients nos contraintes et nos possibilités directement sur machine permet de s'assurer de répondre aux attentes réelles et d'éviter les non-conformités et par conséquent, les réclamations. Cela renforce également le lien social de proximité entre Inessens et ses clients.
- ✚ L'objectif Inessens est d'atteindre un taux de conformité de 99.7% : s'assurer d'éviter les non-conformités permet de limiter les pertes financières et de maîtriser nos impacts environnementaux et sociétaux.

- ✚ La transparence sur les prix, l'écoute des besoins réels, les conseils de nos équipes sur le choix des matières premières, sur leur optimisation ainsi que sur les modalités de transport, les interlocuteurs privilégiés au sein des maisons d'impression... toutes ces valeurs et savoir-faire partagés avec le client permettent de l'accompagner tout au long de sa demande.

Les objectifs de la prise en compte des enjeux RSE dans la relation client sont donc multiples :

- ✚ Pour le client : être satisfait grâce à un alliage adéquat entre la qualité du produit, son impact environnemental diminué, et autant que possible, les économies réalisées.
- ✚ Pour Inessens : tisser des liens durables avec le client, diminuer l'impact environnemental de ses activités et améliorer sa performance.



En 2023, le lien entre le client et la maison d'impression va être approfondi. Le processus commercial comportera la mise en place de visioconférences entre le client, le commercial et l'ADV pour améliorer la connaissance du client, de ses besoins et de ses attentes sur les sites de production. L'établissement de la fiche partenaire sera l'occasion de permettre l'échange entre les parties.

De plus, en lien avec notre Ecole des Métiers Inessens, Inessens continuera à former ses clients à l'écoconception afin de pouvoir répondre aux enjeux de développement durable qui ont été fixés.

PRISE EN COMPTE DES ENJEUX RSE AVEC LES FOURNISSEURS

Notre politique d'achats responsables nous conduit chaque année à partager avec nos principaux fournisseurs (papier, dorure, outils, encres) nos bilans respectifs lors des commissions achats annuelles.

En 2022, notre relation partagée a également été évaluée en tant que partenaires :

- ✚ 59% de nos fournisseurs principaux ont accepté de réaliser cette évaluation de notre relation ;
- ✚ 90% de ces fournisseurs se montrent satisfaits de notre collaboration et de notre relation (dont 55% qui se montrent très satisfaits de notre collaboration et de notre relation) ;

En 2022, notre charte des relations fournisseurs et achats responsables a été déployée auprès de tous nos fournisseurs Inessens. Au travers de cette charte, Inessens s'engage à :

- ✚ Assurer une relation financière responsable vis-à-vis de ses fournisseurs en respectant les délais de paiement légaux ;
- ✚ Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs pour tendre vers des relations collaboratives mutuellement bénéfiques.

En contrepartie, Inessens a également demandé à ses fournisseurs de s'engager. 53% de nos fournisseurs ont signé leurs engagements sur :

- ✚ La relation durable avec Inessens, en permettant l'évaluation de notre relation partagée ;
- ✚ La contribution aux objectifs d'économie circulaire qu'Inessens s'est fixés en intégrant l'ensemble du cycle de vie de ses produits, de leur écoconception à la

gestion des déchets, en passant par leur consommation en limitant les gaspillages ;

- + La protection de l'environnement et de la santé des personnes en minimisant l'impact de ses activités sur l'environnement et les personnes, en mettant en place des actions contribuant à la préservation des ressources naturelles, à la gestion et à la diminution des déchets et rejets, en cherchant à préserver la biodiversité et le climat, et à optimiser de la prévention des risques professionnels ;
- + Le respect des lois et réglementations en vigueur dans tous les pays/régions dans lesquels le partenaire opère.

L'évaluation mise en place a permis également d'identifier les démarches internes de nos principaux fournisseurs (papiers, encres, dorures, outils, consommables). Sur nos 34 fournisseurs questionnés, 22 répondants :

	% fournisseurs (répondants)	Dont fournisseurs certifiés	
Fournisseurs engagés dans la RSE	36,36%	36,36%	ECOVADIS...
Fournisseurs engagés dans une démarche qualité	90,91%	68,18%	ISO9001 ou autres référentiels
Fournisseurs engagés dans une démarche santé et sécurité au travail	81,82%	22,73%	ISO45001 ou autres référentiels
Fournisseurs engagés dans une démarche environnementale	86,36%	59,09%	ISO14001 ou autres référentiels
Fournisseurs privilégiant les fournisseurs de proximité	68,18%		
Fournisseurs engagés pour la protection de la biodiversité	50,00%		

Au-delà de ces informations, des axes internes d'amélioration travaillés chez certains fournisseurs ont été recueillis, à savoir :

- + Les engagements sur la diminution des impacts environnementaux de leurs activités (actions pour la réduction de l'utilisation des matières premières, sobriété énergétique, développement de la culture environnementale des salariés, amélioration du recyclage...) ;
- + La mise en place d'actions pour la protection des personnes et l'amélioration des conditions de travail des salariés (démarches SST et QVT) ;
- + Les démarches d'amélioration de la communication interne et externe ;
- + Les démarches d'amélioration des process et de l'organisation interne pour une meilleure gestion des coûts.



Le détail de ces informations récoltées via la fiche de renseignement fournisseurs, ainsi que l'échange et le partage des informations sur les axes de priorités de travail, pourra permettre à Inessens de travailler avec ses fournisseurs sur des améliorations liées aux enjeux RSE sociaux, environnementaux ou économiques communs (ex : diminution / recyclage de déchets).

LOYAUTE DES PRATIQUES

La lutte contre la corruption est une valeur forte du modèle économique et social Inessens qui définit des engagements dans la gouvernance économique. Quelle que puisse en être l'origine, la gouvernance s'engage à sanctionner tout acte ou fait contrevenant aux intérêts de l'entreprise.

Afin de lutter contre de tels actes, la gouvernance a mis en œuvre :

- ✚ Une procédure de contrôle comptable interne ;
- ✚ Une procédure anti-détournement de fond en accord avec nos partenaires bancaiers ;
- ✚ Une procédure de contrôle externe par un audit trimestriel réalisé par un cabinet mandaté à cet effet.

Elle s'engage également à prendre en compte et à protéger tout lanceur d'alerte.

L'ensemble des collaborateurs, au travers des adhésions obtenues à 99% lors de l'écriture de ce sujet, s'associent également dans cette lutte contre toute forme de corruption.

EN RESUME

2023

- ❖ Une analyse des causes du turn-over doit être menée et des actions pour limiter le départ des collaborateurs doivent être mises en place pour diminuer les contraintes et les coûts liés au turn-over.
En complément, dans le cadre de l'Ecole des Métiers Inessens, des actions pour sécuriser les nouvelles embauches seront déployées : amélioration de l'intégration, formation au poste de travail...
- ❖ Uniformiser les organisations du travail dans les entreprises Inessens permettrait de définir les niveaux de pratique à atteindre en matière de qualité de vie au travail (référentiel social comprenant l'aménagement du temps de travail, les principes de reconnaissance du travail, le télétravail...).
- ❖ La communication autour des risques professionnels doit s'accroître pour permettre de sensibiliser les salariés et développer une culture sécurité :
 - Les analyses des accidents et le flash accident sont deux outils essentiels dans la recherche de diminution du nombre d'accidents ;
 - La formation à la sécurité générale sur site (exercices incendie, connaissance des consignes de sécurité internes...) est importante pour la protection collective des personnes ;
 - La formation sécurité au poste de travail, aidée par la création de standards sécurité opérationnels, doit être développée pour les nouveaux collaborateurs ainsi que pour les collaborateurs en poste pour la protection de chacun.
- ❖ Les formations :
 - En interne, qu'elles soient règlementaires ou techniques, doivent perdurer pour fidéliser les talents et augmenter la motivation des collaborateurs.
 - En externe, doivent permettre d'accroître notre impact auprès des clients pour une meilleure compréhension de nos métiers, de nos contraintes et des enjeux RSE.
- ❖ Les actions d'ancrage territorial doivent permettre de développer des collaborations entre acteurs du territoire afin de répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux des territoires.
- ❖ Les actions de relation durable doivent être approfondies avec les parties prenantes des maisons d'impression Inessens :
 - Client/maison d'impression référente : améliorer la connaissance du client, répondre à ses besoins et ses attentes et permettre un échange facilité entre les parties.
 - Fournisseurs/Inessens : développer des réflexions liées aux enjeux RSE communs, qu'ils soient sociaux, environnementaux ou économiques.
- ❖ Les investissements RSE seront quantifiés en fonction de thématiques définies stratégiquement dans le modèle économique et social Inessens.



THEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

En partenariat avec nos collaborateurs, nos clients et nos fournisseurs, Inessens favorise les réseaux de proximité et la diminution de l’empreinte environnementale au travers de :

- + La définition d’une stratégie bas carbone passant par :
 - o La promotion, par une veille technologique industrielle, de toutes les solutions innovantes en termes de performance, d’ergonomie, d’Energy management ;
 - o La réalisation progressive des bilans carbone de nos maisons d’impression ;
 - o La mise en place graduelle d’équipements au sein de nos maisons d’impression pour l’utilisation d’une énergie verte (panneaux photovoltaïques, bornes de recharge électrique pour véhicules...) ;
 - o La définition de mesures de sobriété énergétique (LED, sensibilisation des collaborateurs, actions de réduction de consommation électrique...) ;
 - o L’écriture d’une politique automobile guidant le renouvellement nécessaire du parc automobile ;
 - o L’optimisation des déplacements professionnels via des mesures organisationnelles comprenant l’utilisation de visioconférences et la mise en place de challenges écoconduite ;
 - o La sensibilisation de nos collaborateurs sur des sujets environnementaux.
- + Initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d’environnement auprès de nos clients et de nos fournisseurs (écoconception, recyclabilité des produits, diminution des déchets...) ;
- + L’identification, la maîtrise et la réduction de notre impact sur la biodiversité en assurant la certification FSC et/ou Imprim’Vert de nos maisons d’impression ;
- + La gestion de nos déchets et la recherche de valorisation de ces derniers en appliquant la règle des 5R dans nos activités en vue de diminuer notre impact environnemental :
 - o REFUSER tout ce qui est à usage unique ;
 - o REDUIRE ce dont on ne peut pas se passer ;
 - o REUTILISER ce qui ne peut être ni refusé, ni réduit ;
 - o RECYCLER si aucune des trois solutions précédentes n’a été envisageable ;
 - o RENDRE (à la terre) les déchets inévitables restants.

PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

En tant qu’actif à l’échelle mondiale, notre entreprise a un impact non négligeable sur l’environnement. Nous devons veiller à ce que cette influence soit la plus minimaliste possible en contribuant au développement environnemental durable de nos activités. Notre objectif premier réside dans le fait d’être une entreprise écoresponsable qui s’engage pour un futur «propre» et pérenne.

Sept maisons d’impression Inessens sont certifiées FSC ou Imprim’Vert.



Pour ne citer que quelques actions répondant à notre politique environnementale 2022 :

- ✚ Inessens s'est associé avec Clairefontaine pour la création d'un papier fabriqué à partir de pâte à papier issue de forêts gérées durablement (certifiées FSC), biosourcé avec des fibres alternatives (20% bambou) et neutre en carbone du fait d'un process optimisé avec un indice carbone faible (le solde des émissions liées à la fabrication du papier est compensé auprès d'un organisme spécialisé) ;
- ✚ La collection de papiers avec colles lavables, gamme adaptée au recyclage, s'est agrandie pour répondre à la demande du marché en quête de bouteilles plus facilement recyclables. Papier velouté issu de fibres 100% recyclées, papier velouté standard, papier Frozen Quartz ou encore le Rnaturel... ;
- ✚ La dorure Lumafin, plus respectueuse de l'environnement dans son process de fabrication dépourvu de métallisation, permet l'anoblissement des étiquettes éco-conçues ;
- ✚ Notre gamme de pigments naturels (palette de 16 couleurs), issus de plantes ou de minéraux, qui respecte les ressources naturelles, permet d'éviter aux clients l'usage d'encres chimiques.



En 2023, Inessens continuera à travailler avec ses parties prenantes pour rendre l'expérience client encore plus verte.

MESURES POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Au travers de la certification FSC, qui permet de s'assurer qu'une attention particulière est accordée à l'impact de la gestion forestière sur la biodiversité, les sols, l'eau, les paysages et les activités humaines, et de l'obtention du label Imprim 'Vert, permettant de s'assurer que la gestion des déchets, le suivi de la consommation énergétique ou encore que certaines règles liées à l'élimination des produits toxiques sont mises en place, nos maisons d'impression sont engagées pour la préservation de la biodiversité. Au-delà, la maison d'impression Roy possède des ruches afin de contribuer à la lutte contre le déclin des abeilles et de produire un miel uniquement local à destination des collaborateurs et des clients de proximité, et les maisons Aset et Haas font entretenir leurs pelouses par des moutons élevés localement, ce qui évite les tontes mécaniques et l'utilisation de produits chimiques.



Dans le futur, des actions simples pourraient être mises en place pour protéger et développer la biodiversité : uniformisation des ruches sur les sites pouvant en accueillir, fauchage tardif des espaces verts, installation de fleurs mellifères, végétalisation avec haies à oiseaux, nids d'insectes, etc...

ACHATS RESPONSABLES

En 2022, la part de nos achats écoconçus a augmenté via nos principaux fournisseurs Avery et Manter (collaboration en diminution avec UPM).

	AVERY / FASSON		MANTER / ARCONVER		UPM	
2020						
2021	85,50%		82,00%		88,45%	
2022	87,50%	2,00%	83,00%	1,00%	83,50%	-4,95%



En 2023, la part de nos achats écoconçus continuera à être suivie annuellement avec un objectif d'augmentation (papiers recyclés, papiers recyclables, biosourcés, FSC...)

GESTION DES DECHETS

1. Démarche 0 plastique à usage unique

Des actions sur le plastique à usage unique ont été entreprises au sein des maisons d'impression afin de refuser cet usage engendrant des déchets plastique en grand nombre (gobelets, touillettes, bouteilles d'eau, etc.).

Depuis le 01er janvier 2020, la mise à disposition de gobelets et touillettes en plastique sont interdits et, depuis le 01er janvier 2021, la distribution gratuite de bouteilles en plastique contenant des boissons dans les établissements recevant du public et dans les locaux à usage professionnel est également interdite.



En 2023, en lien avec les audits déchets qui seront réalisés, un nouvel état des lieux permettra de s'assurer que ces éléments ne sont plus présents dans les maisons d'impression, notamment sur les sites pour lesquels les informations sont manquantes (TLS, EDP, Art&Sens et Roubey).

- ✚ Une étude réalisée chez Bidoit ayant donné lieu à un rapport d'analyse représentatif de tous les sites de production sur les intrants et sortants plastique aidera à la mise en place d'actions à la suite des audits déchets (mesures techniques et organisationnelles notamment).
- ✚ Les bouteilles d'eau, fournies par Inessens aux collaborateurs, sont remplacées depuis le 01er janvier 2023 par des gourdes isothermes pour supprimer les déchets plastique inutiles.
- ✚ Enfin, afin de parfaire notre engagement « 0 plastique à usage unique », depuis le 01er janvier 2023, notre process prévoit l'arrêt du suremballage systématique des bobines adhésives. Une publication RSE à destination des clients a mentionné cette modification de process interne au dernier trimestre 2022.

Avec mesure effective au 01er mars 2023, les clients ont été avertis également par courrier en février 2023 de la modification organisationnelle d'Inessens.

Des avantages de cette mesure pour les clients ont été communiqués : la taille maximum de l'étiquette est augmentée (tunnel de filmage non nécessaire) et 15.37 g de CO2 par 1000 étiquettes sont économisés.

2. Démarche 0 papier dans l'Administration Des Ventes

Notre maison d'impression Digit Labels a été le site pilote en 2020 pour la mise en place d'une démarche de réduction de notre consommation papier dans le cadre de la production des ordres de fabrication.

Le constat réalisé avant la démarche indiquait que 228 000 feuilles A4 étaient utilisées pour la production des 12 000 ordres de fabrication annuels (avec un coût s'élevant à environ 14 700 euros pour l'achat des matières premières nécessaires et la consommation électrique liée à ces impressions).

L'archivage numérique des documents a demandé une réorganisation informatique de nos systèmes, sans surcoût, et la formation interne de nos collaborateurs à cette nouvelle méthode de travail.

- Le nombre de feuilles utilisées a été réduit de 74%
- Les économies s'élèvent à 10 830 €
- 195 720 kg d'émissions de CO2 ont été évitées.



En 2023, la maison d'impression Roy passera à l'archivage numérique des ordres de fabrication. Le déploiement de cette méthodologie perdurera ensuite au sein de toutes nos maisons d'impression Inessens.

3. Recyclage des dorures et des glassines

Des tests sont initiés pour le recyclage de la dorure dans les maisons d'impression Digit et Bidoit. Ces tests permettent d'étudier la faisabilité de la valorisation des déchets de dorure (rachat de la matière).

A contrario, pour la glassine, une analyse menée chez Bidoit montre que les investissements nécessaires pour effectuer le recyclage seraient très lourds et que les déchets engendrés ne sont suffisants pour les justifier.



Le choix se porte donc sur un travail de réduction de la consommation de matières en collaboration avec le client.

4. Optimisation des encres

Depuis 2019, une analyse de la consommation des encres est réalisée chez la maison d'impression Bidoit en vue d'améliorer leurs utilisations. Une méthode et un process ont été développés afin d'accompagner cette recherche d'optimisation.

Avec 1 kg d'encre :

- 1025 m² couverts en 2019
- 1112 m² couverts en 2021 (+8.5%)
- 1201 m² couverts en 2022 (+17.05% par rapport à 2019)

	2019	2021	2022	Evolution 2019 vs 2022
Taux de déchet d'encre	29,32%	20,73%	14,74%	-49,72%



En 2023, les modalités de formation et les bonnes pratiques associées seront répertoriées en vue d'établir un process démultipliable sur les maisons d'impression Inessens (test chez Roy puis potentiellement chez EDP).

Initié sur Bidoit, la création d'un noir recyclé (noir PCR) utilise les déchets d'encres de production en vue de les réutiliser.

	Nombre de kilos	Consommation Bidoit
2022	36	30

Ce noir recyclé n'est utilisé que sur des dossiers en pigments naturels pour améliorer et avoir un noir dense et écoconçu si nécessaire.



En 2023, le noir PCR produit par Bidoit sera déployé chez Roy pour un essai de tirage client.



Les process d'optimisation et de recyclage des encres pourraient être formalisés afin d'être démultipliés sur les sites de production. Ces bonnes pratiques pourraient intégrer le guide de bonnes pratiques RSE.

5. Performance de couverture

Le taux de couverture représentant la surface imprimée par rapport à la surface du support est un indicateur complémentaire du taux de sur-gâche papier, avec une valeur indicative en amont de la production.

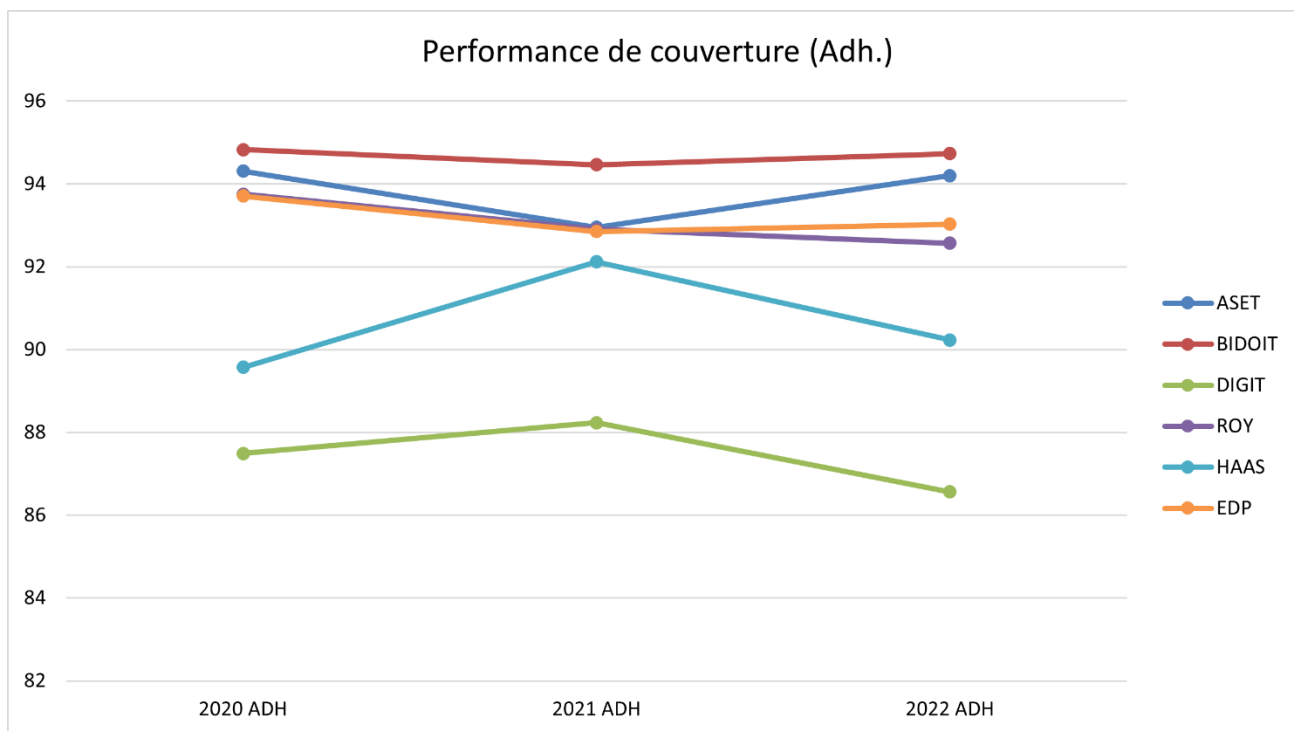
Dans un objectif d'amélioration partagée, et afin de conseiller nos clients efficacement, une analyse pour l'optimisation de la surface imprimée selon le format du support est présente sur nos deviseurs.

L'évolution globale montre une tendance générale de diminution de la performance de couverture entre 2020 et 2022 entraînant une augmentation du taux de gâche papier sur cette période.

Cependant, sur les périodes 2021/2022, les performances de couverture :

- ✚ Sont en évolution positives pour les entreprises ASET (en adhésif et en traditionnel), Etiquettes De Provence, BIDOIT ;
- ✚ Sont en évolution négatives pour les entreprises ROY, DIGIT Labels et HAAS.

Performance de couverture	ASET (Trad)	ASET (Adh)	BIDOIT	DIGIT	ROY	HAAS	EDP
2020	86,6	94,31	94,83	87,49	93,75	89,57	93,71
2021	87,05	92,95	94,46	88,23	92,91	92,12	92,85
2022	87,08	94,2	94,73	86,56	92,57	90,23	93,03
2022 vs 2021	+0,03%	+1,34%	+0,29%	-1,89%	-0,37%	-2,05%	+0,19%



Une analyse des actions en place et des bonnes pratiques de l'entreprise ASET sur le processus complet de création et production des dossiers pourrait être effectuée afin de réaliser un retour d'expérience à partager entre les maisons d'impression.

La mise en place d'actions correctives au sein des maisons d'impression DIGIT Labels, HAAS et ROY permettrait d'améliorer les performances des entreprises.



Ces bonnes pratiques liées à la performance de couverture pourraient également intégrer le guide de bonnes pratiques RSE cité précédemment.

6. Sur-gâche papier

Le calcul du taux de sur-gâche papier ne prend pas uniquement en compte l'optimisation des supports (d'autres paramètres tels que les pertes inhérentes aux machines sont prises en compte). Cependant, il est cohérent que plus la performance de couverture est bonne, moins le taux de gâche papier est important (et par conséquent, le taux de sur-gâche également).



Ces indicateurs (performance de couverture et sur-gâche papier) sont utiles pour travailler sur les sujets environnementaux et économiques avec les clients.

Ce partage d'informations et la recherche commune de diminution des déchets permettraient d'impliquer les clients dans notre démarche environnementale et de satisfaire nos objectifs de réduction des déchets.



Il serait utile que l'indicateur lié à la performance de couverture soit objectivé.

- ✚ La recherche d'optimisation de la matière devrait être accentuée et devenir un sujet commercial prioritaire avec les clients, notamment sur la réduction de la consommation de matières (chapitre 8 du guide de l'écoconception).
- ✚ L'optimisation de la matière en production devrait également devenir un sujet d'amélioration (responsables faisabilité / responsables de production).

7. Déchets Industriels Banals

Les déchets industriels banals des sites de production sont suivis. Des objectifs de réduction en lien avec les actions citées précédemment sont fixés.

Quantité de DIB (Tonnes)	ASET	BIDOIT	DIGIT	ROY	HAAS	EDP	TLS	Art&Sens	Roubey	INESSENS
2020	747	555,18	121,94	443,69	148,66	NC	NC	NC	NC	2016,47
Valorisation 2020	37,75%*	76,40%*	35,20%*	NC	73%*	NC	NC	NC	NC	55,59%*
2021	831,78	575,19	145,16	455	169,82	NC	NC	NC	NC	2176,95
Valorisation 2021	33,19%*	48,5%* 0,2% (MP)	35,20%*	NC	75%*	NC	NC	NC	NC	47,8%* 0,2% (MP)
2022	817,59	500,02	157,8	483,18	199,82	NC	NC	NC	NC	2158,41
Valorisation 2022	59,4%*	4,6% (MP)	51,8%* 1,7% (MP)	2,42% (MP)	NC	NC	NC	NC	NC	55,60% 2,91% (MP)
Evolution 2022 vs 2020	+ 9,45%	- 9,94%	+ 29,41%	+8,9%	+ 34,41%	NC	NC	NC	NC	+7,04%
Evolution 2022 vs 2021	-1,71%	-13,07%	+8,71%	+6,19%	+17,67%	NC	NC	NC	NC	-0,85%

Malgré l'augmentation de l'activité entre 2021 et 2022, la quantité totale de DIB Inessens a diminué de 0.85%. Nos différentes actions sur la réduction des déchets, ainsi qu'une meilleure séparation des déchets avec la mise en place de filières de recyclages/valorisation a notamment permis ce résultat.

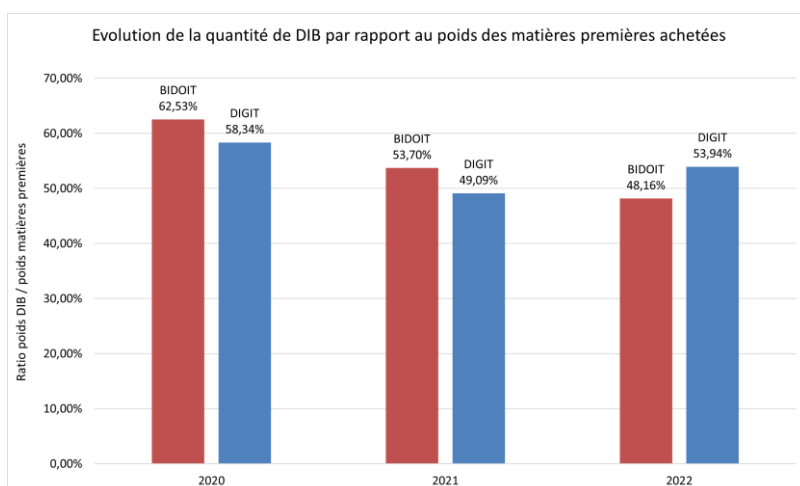


Les audits déchets, réalisés sur l'année 2023, permettront de vérifier les mesures techniques et organisationnelles mises en place pour la gestion des DIB et DID sur chacun des sites de production et d'améliorer les processus de tri à la source, de recyclage et/ou de valorisation.

En complément, les bilans carbone effectué pour Digit Labels et Bidoit nous renseignent sur la quantité de DIB produits en fonction de la quantité de matières premières achetées pour ces sites de production.

Ces résultats confirment les tendances d'évolutions des quantités de DIB dans ces deux maisons d'impression entre 2021 et 2022 : à la baisse pour Bidoit et à la hausse pour Digit Labels.

Ils mettent également en avant qu'environ 51% de nos matières premières terminent dans les DIB, cependant, ce pourcentage est en diminution entre 2020 et 2022 pour les 2 maisons d'impression.



Les actions pour améliorer l'optimisation des supports (travail avec nos clients, objectifs sur la performance de couverture, actions correctives dans nos maisons d'impression, partage de bonnes pratiques via un guide...) devraient permettre de réduire ces ratios.

8. Déchets Industriels Dangereux

Les déchets industriels dangereux des sites de production sont suivis sur Aset, Bidoit, Roy, Haas et Art&Sens. Les résultats 2022 montrent que la plupart de nos maisons d'impression ont réduit leurs quantités de déchets dangereux.

Inessens enregistre une diminution de 8.04% de la quantité totale de déchets industriels dangereux en 2022 par rapport à 2021.

Quantité de DID (Tonnes)	ASET	BIDOIT	ROY	HAAS	Art&Sens	INESSENS
2020	9234	10415	6922	3935	1149	31 655
2021	6960	13006	NC	2157	1196	23 319
2022	1530	8093	7214	3579	1028	21 444
<i>Evolution 2022 vs 2020</i>	-83,43%	-22,29%	+4,22%	-9,05%	-10,53%	-32,26%
Evolution 2022 vs 2021	-78,02%	-37,77%	<i>/</i>	+65,92%	-14,05%	-8,04%

A noter que les variations importantes de volume peuvent être dues à un décalage de mois du bordereau de suivi de déchets (il existe souvent un décalage sur 2 périodes).

La nette augmentation de DID chez Haas s'explique par une production augmentée sur machine ainsi qu'un changement de process en 2022 (CTP pour les clichés en flexographie et sérigraphie).

Nos sites non certifiés Imprim 'Vert (EDP, TLS, Roubey, Digit Labels) gèrent les DID par des flux autres (sans pesées ou relevés), les données sont indisponibles.



Les audits déchets réalisés sur l'année 2023 permettront de sensibiliser les sites de production non Imprim 'Vert quant à la gestion des DID.

UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

1. Consommation d'eau

Le suivi de la consommation d'eau est réalisée sur tous les sites de production afin de pouvoir détecter une éventuelle anomalie telle qu'une fuite d'eau.

Litres	ASET	BIDOIT	ROY	Art&Sens	DIGIT	EDP	HAAS	TLS	ROUBEY	INESSENS
2020	1 557 000	334 000	360 000	291 000	67 000	150 000	405 000	68 000	NC	3 232 000
2021	5 495 000	464 000	415 000	155 000	70 000	433 000	440 000	44 000	NC	7 516 000
2022	933 000	575 000	315 000	78 000	91 000	175 000	352 000	NC	47 000	2 566 000

La consommation d'eau a fortement augmenté dans l'entreprise ASET en 2021 à cause d'une fuite souterraine qui a difficilement été détectée par le prestataire (le compteur a été fermé définitivement en 2022).

L'augmentation de la consommation d'eau chez EDP en 2021 a été résolue également. Pour l'entreprise Bidoit, l'augmentation a été due au besoin de refroidissement des climatiseurs défectueux. Leur remplacement a été programmé pour 2023.

L'augmentation de la consommation d'eau chez Digit s'explique par la réalisation des travaux d'agrandissement menés en 2022 (béton, nettoyage des outils...).

2. Consommation d'électricité

Le suivi de la consommation d'électricité est réalisée sur tous les sites de production.

MWh	ASET	BIDOIT	ROY	Art&Sens	DIGIT	EDP	HAAS	TLS	ROUBEY	INESSENS
2020	1 868,4	1 422,9	1 385,0	128,6	327,0	181,1	479,5	68,1	NC	5860,6
2021	1 869,2	1 516,1	1 458,8	106,3	373,2	195,5	546,6	75,7	NC	6141,4
2022	1 826,4	1 346,1	1 323,5	100,7	396,3	213,4	613,1	69,5	109,0	5998

La consommation d'électricité est à lier à l'activité de production : le chiffre d'affaires Inessens a augmenté de 24% entre 2020 et 2022, signifiant que la consommation d'électricité est maîtrisée.

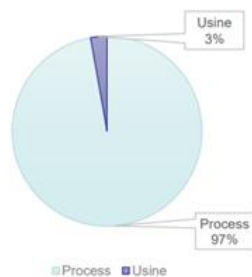


A compter de 2023, en lien avec le plan sobriété énergétique déployé en fin d'année 2022 (voir paragraphe "sobriété énergétique"), les consommations d'électricité analysées en fonction des activités de production des maisons d'impression devraient tendre vers une diminution de consommation pour chaque site de production.

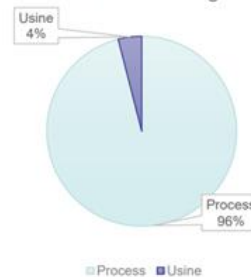
STRATEGIE BAS CARBONE

Les bilans carbone des maisons Digit Labels et Bidoit ont été réalisés en 2022 en considérant les périodes d'activités de chaque maison d'impression du 01er janvier au 31 décembre 2021. Le bilan des émissions (scope 1+2+3) montre qu'en moyenne 3.5% des émissions sont dues à nos usines.

Emissions carbone Bidoit 2021



Emissions carbone Digit 2021



1. Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre - "Usine"

Les émissions "Usine" à hauteur de 3.5% en moyenne des émissions totales sont composées :

- ✚ Des déplacements domicile-travail ;
- ✚ De la consommation électrique liée aux activités ;
- ✚ Des consommations de carburants des véhicules de société.

En 2022, Inessens a entrepris des actions au sein des maisons d'impression pour réduire ses émissions de GES "Usine" et notamment :

- ✚ Une sensibilisation à l'écoconduite de tous les salariés Inessens ;
- ✚ La mise en place d'un suivi d'indicateurs permettant de créer un challenge du conducteur le plus responsable (ratio euros/km parcouru) ;
- ✚ Des mesures de sobriété énergétique au sein des maisons d'impression définissant les écogestes à mettre en place pour l'atteinte de l'objectif de réduction de 10% de la consommation électrique sur 2 ans (2023-2024) ;
- ✚ La définition d'une politique automobile cadrant les modalités d'achat et de renouvellement du parc automobile Inessens en prenant en compte :
 - ✘ Des critères d'utilisation (choix de véhicules hybrides, électriques ou transformation de véhicules essence en véhicules éthanol) ;
 - ✘ Des critères d'émissions de CO2 (seuil maximal 60gr/km) ;
 - ✘ Des objectifs de réduction des déplacements via l'utilisation de systèmes de visioconférences.
- ✚ L'équipement des maisons d'impression Aset, Bidoit, Roy et Haas Etiquettes en systèmes de visioconférences ;

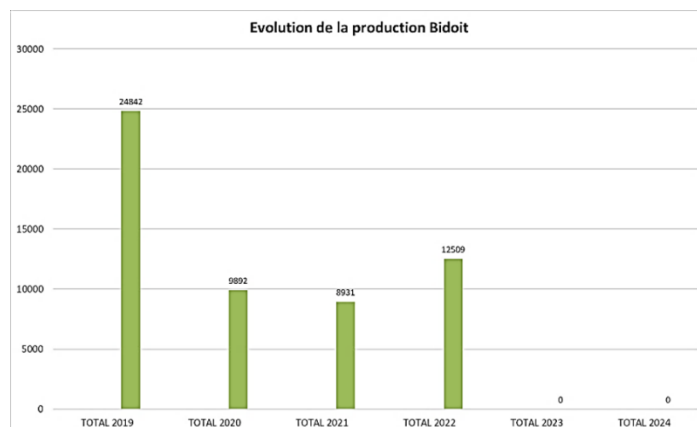


Les écogestes ainsi que des projets de relamping en lumières LED se poursuivront sur l'année 2023 dans les maisons d'impression Inessens. Des projets d'équipements des maisons Aset et Digit Labels en panneaux photovoltaïques sont à l'étude pour l'année 2023 afin d'augmenter la part d'énergie renouvelable dans notre consommation électrique. Des projets d'équipements des maisons d'impression Digit Labels, Etiquettes De Provence et TLS en systèmes de visioconférences sont prévus afin d'améliorer les échanges inter-sites et éviter les déplacements inutiles.

2. Production d'énergie verte

La maison d'impression Bidoit est équipée de panneaux photovoltaïques.

Depuis 2020, sa production a chuté en raison d'un problème d'onduleur. Malgré une intervention technique, la production n'est pas optimisée et les recherches d'amélioration sont toujours en cours.



En 2023, une vérification de l'installation est programmée afin de retrouver une performance optimale.

3. Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre - "Process"

Les émissions "Process" à hauteur de 96.5% en moyenne des émissions totales sont composées :

- ✚ Des process de fabrication des supports, dorures, encres et vernis ;
- ✚ Des transports des supports, dorures, encres et vernis ;
- ✚ Des expéditions de nos produits vers nos clients.

En 2022, pour réduire les émissions de GES dues aux matières premières et aux process de fabrication, des actions sur les matières premières ont été mises en place avec application au 1er janvier 2023, et notamment :

- ✚ La réduction de l'épaisseur de la dorure Univacco passant de 12µm à 11µm. Cette différence d'épaisseur n'aura pas d'impact sur le comportement des films ni sur ses conditions d'utilisation, en revanche, le poids des bobines sera diminué de 8 à 9%.
- ✚ L'arrêt du suremballage systématique des bobines d'étiquettes adhésives ;

Cette mesure permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 15.37gCO2 pour 1000 étiquettes adhésives.

D'autres actions sont envisagées avec nos fournisseurs, notamment :

- ✚ La réduction de l'épaisseur du PET des films de marquage à chaud Kurz de 12µm à 10µm (engendrant moins 17% de plastique/déchet) progressivement jusque début 2024.
- ✚ La réduction de l'épaisseur des films de transfert à froid Kurz de 12µm à 6µm (engendrant moins 50%/plastique/déchet).
- ✚ Le souhait de développement du recyclage des lampes UV en collaboration avec notre fournisseur Alpha Cure (retourner les lampes usagées).
- ✚ L'utilisation d'encres avec une formulation utilisant des matières biosourcées ou une gamme non-CMR (fournisseur VFP INK).

Réduire les émissions carbone liées aux process de fabrication de nos matières premières permettra de réduire le total des émissions GES de notre bilan carbone.

EN RESUME

2023

- ❖ Des audits déchets seront réalisés afin de :
 - S'assurer que les plastiques à usage unique ne sont plus présents dans les maisons d'impression ;
 - Vérifier les mesures techniques et organisationnelles mises en place pour la gestion des DIB et DID sur chacun des sites de production ;
 - Améliorer les processus de tri à la source, de recyclage et/ou de valorisation pour chacun des sites de production.
- ❖ La démarche 0 papier dans l'Administration Des Ventes initiée chez Digit Labels sera démultipliée chez Roy (puis dans les autres maisons d'impression) en vue de réduire les déchets papiers administratifs et les coûts associés.
- ❖ La part de nos achats écoconçus sera suivie (pigments naturels, papiers recyclés, papiers recyclables, biosourcés, dorure Lumafin, colle lavable...).
- ❖ Le process d'optimisation des encres initié chez Bidoit (formation et bonnes pratiques) sera démultiplié sur la maison d'impression Roy en vue de réduire la consommation de matières premières (puis dans les autres entreprises Inessens selon les résultats).
- ❖ La performance de couverture et la sur(gâche papier doivent devenir des sujets prioritaires d'amélioration avec nos parties prenantes :
 - La recherche d'optimisation de la matière avec nos clients doit permettre de réduire la consommation de matières premières, les déchets et les coûts associés, et d'améliorer la préservation de notre environnement.
 - L'optimisation de la matière doit également devenir un sujet d'amélioration avec nos collaborateurs internes en production (optimisation des dossiers via les responsables faisabilité et choix d'achats via les responsables de production).

La mise en place d'actions pour l'implication des clients et des collaborateurs internes permettra d'éviter le gaspillage et les coûts associés, d'améliorer l'efficacité des entreprises Inessens et de satisfaire à nos objectifs de réduction des déchets.
- ❖ Un des enjeux environnementaux du territoire Audois est lié à la consommation d'eau : des mesures correctrices doivent être mises en place chez Aset pour rechercher la fuite et maîtriser la surconsommation d'eau. Un suivi doit être effectué à la suite.
- ❖ La stratégie bas carbone doit continuer à faire baisser nos émissions de gaz à effet de serre pour atteindre nos objectifs :
 - La réduction de la consommation d'électricité via le plan sobriété énergétique (écogestes et relamping LED) doit permettre de mesurer une amélioration ;
 - L'augmentation de la part d'énergies propres ou renouvelables pour la fourniture des maisons d'impression en électricité doit permettre une réduction des GES ;
 - Les équipements pour la visioconférence doivent permettre de réduire les déplacements inutiles.

INESENS

Visiblement différent

Z.I. LES GISCARELS
11 290 MONTREAL

NOS MAISONS D'IMPRESSION

- INESSENS GRASSE
- ASET
- BIDOIT
- DIGIT LABELS
- ETIQUETTES DE PROVENCE



- HAAS ETIQUETTES
- ROUBEY
- ROY
- TLS

EDITION INESSENS
- Georgia DAUDON -

Ne peut être vendue ou reproduite